



CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

208^e réunion extraordinaire tenue le 4 février 2026

Certifié le 24 mars 2026

ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de la réunion.....	3
2.	Adoption de l'ordre du jour.....	4
3.	Déclaration d'intérêts	4
4.	Secrétariat général.....	4
4.1.	Recommandations du conseil d'administration en vue de l'Assemblée des gouverneurs du 18 février 2026	4
5.	Rectorat.....	6
5.1.	Doctorats honoris causa	6
6.	Levée de la réunion	7

PROCÈS-VERBAL de la deux-cent-huitième (208^e) réunion extraordinaire du **Conseil d'administration** de l'Université du Québec à Chicoutimi tenue le 4 février 2026 à 8h15 au local H7-1190 et en visioconférence.

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Sont présents :

BOILY, Christine	Membre socioéconomique et vice-présidente
DIALLO, Sadou	Étudiant
FARINAS, Marie-Isabelle	Professeure
FRAGOSO, Elizabeth	Membre socioéconomique
GRAVEL, Marie-Ève	Représentante des collèges de la région et présidente d'assemblée
MICHAUD, Caroline	Membre socioéconomique
MORIN, Vincent	Professeur
SAMSON, Ghislain	Recteur

Sont absents :

DE SA, Chantale	Membre socioéconomique
GIROUX, Patrick	Professeur
HÉBERT, Étienne	Vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite
LAFRANCE, Simon	Représentant des diplômés
MAGNON, Andréa	Étudiante
ROBERGE, Michel	Chargé de cours

Observateurs :

AUDET, Marie-France	Directrice des communications et des relations publiques par intérim
BOUCHARD, Luigi	Vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation
DESJARDINS, Patrick	Coordonnateur
GAUTHIER, Claudia	Secrétaire du Module en enseignement secondaire et professionnel et des Programmes d'études en éducation physique
MARTIN, Michèle	Conseillère en autochtonie
PEDNEAULT, Pierre-Olivier	Directeur du Service des ressources financières et de l'approvisionnement, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Secrétaire générale :

GAGNON, Nathalie

Secrétaire de réunion :

BOUCHARD, Emily

La secrétaire de réunion constate le quorum et la présidente déclare l'ouverture de la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Marie-Isabelle Farinas, appuyée par Vincent Morin, il est **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

3. Déclaration d'intérêts

Aucune déclaration d'intérêts n'est faite.

4. Secrétariat général

4.1. Recommandations du conseil d'administration en vue de l'Assemblée des gouverneurs du 18 février 2026

Le recteur se retire de la séance pour la durée des discussions portant sur ce point.

La secrétaire générale annonce aux membres que, conformément au Règlement général 11 de l'Université du Québec (UQ) « Renouvellement du premier mandat d'un chef d'établissement », Ghislain Samson a signifié au président de l'UQ son intention de solliciter un renouvellement de mandat à titre de recteur.

Selon la procédure, prévue, le conseil d'administration doit désigner deux personnes pour siéger au comité de sélection qui sera chargé d'examiner la demande de renouvellement. L'une de ces personnes doit être un membre du conseil d'administration issu du corps professoral et l'autre personne est, de manière usuelle, la personne présidente du conseil d'administration.

La procédure prévoit également que le conseil d'administration transmette à l'Assemblée des gouverneurs ses recommandations quant aux critères de sélection ainsi qu'à l'étendue et la durée de la consultation.

À la suite des échanges sur ces éléments, les résolutions suivantes sont adoptées :

RÉSOLUTION CAD-13719

Recommandations du conseil d'administration en vue de l'Assemblée des gouverneurs du 18 février 2026

ATTENDU le Règlement général 11 de l'Université du Québec « Processus de consultation en vue de la désignation des chefs d'établissement »;

ATTENDU que Ghislain Samson a indiqué au président de l'Université du Québec son intention de solliciter un renouvellement de mandat;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU** à l'unanimité :

DE désigner Marie-Ève Gravel, représentante des collèges de la région et présidente du conseil d'administration, au Comité de sélection pour le renouvellement de Ghislain Samson à titre de chef d'établissement de l'Université du Québec à Chicoutimi;

DE nommer Marie-Isabelle Farinas, professeure et membre du conseil d'administration, au Comité de sélection pour le renouvellement de Ghislain Samson à titre de chef d'établissement de l'Université du Québec à Chicoutimi.

RÉSOLUTION CAD-13720
Recommandations du conseil d'administration en vue de l'Assemblée des
gouverneurs du 18 février 2026

ATTENDU le Règlement général 11 de l'Université du Québec « Processus de consultation en vue de la désignation des chefs d'établissement »;

ATTENDU que Ghislain Samson a indiqué au président de l'Université du Québec son intention de solliciter un renouvellement de mandat;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Sadou Diallo, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

De recommander à l'**ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS** :

DE consulter, tel que prévu à l'article 6 du Règlement général 11, les personnes suivantes à titre individuel :

- les personnes embauchées à titre de professeur régulier, de professeur-chercheur sous octroi, de professeur substitut et de professeur invité, à l'exclusion des personnes consultées en tant que personne occupant une fonction de direction d'enseignement ou de direction de recherche;
- les personnes chargées de cours et superviseurs inscrits sur la liste de pointage au moment de la consultation;
- les personnes exerçant une fonction de direction d'enseignement ou de direction de recherche;
- les cadres supérieurs et les cadres, à l'exclusion des personnes consultées en tant que personne occupant une fonction de direction d'enseignement ou de direction de recherche;
- les autres personnes siégeant au conseil d'administration et à la Commission des études, de la recherche et de la création;
- toute autre personne déterminée par l'Assemblée des gouverneurs.

DE consulter, en plus de celles identifiées ci-dessus, les personnes représentant les groupes suivants :

- le Syndicat des professeurs et professeurs de l'UQAC;
- le Syndicat des chargés de cours;
- le Syndicat canadien de la fonction publique – section locale 1574;
- le Syndicat des professionnelles et professionnels de l'UQAC;
- le Syndicat des étudiantes et étudiants employé(e)s de l'UQAC;
- l'Association du personnel administratif de l'UQAC;
- l'Association du personnel cadre de l'UQAC;
- la Fondation de l'UQAC;
- le Mouvement des associations générales étudiantes de l'Université du Québec à Chicoutimi.

QUE la durée de la consultation s'échelonne sur une période de quinze (15) jours ouvrables, tel que prévu à l'article 5 du Règlement général 11;

DE retenir les critères de sélection suivants :

- une formation universitaire de haut niveau;
- un diplôme universitaire de troisième cycle est un atout;
- une solide expérience en enseignement, en recherche et en gestion universitaire;
- une expérience minimale de cinq années en gestion et gouvernance;
- une crédibilité établie dans les milieux universitaires;
- une sensibilité aux dimensions humaines et sociales des problématiques et une propension à les considérer dans la prise de décision;
- une capacité d'écoute et de compréhension;
- une aptitude à motiver, à mobiliser et à rallier la communauté universitaire derrière un projet et à favoriser la synergie des diverses composantes de l'Université;
- une vision stratégique claire du développement de l'Université;
- une très bonne connaissance des systèmes universitaires québécois et canadiens, du financement universitaire, du réseau de l'Université du Québec et des réseaux gouvernementaux;
- une capacité à mobiliser les acteurs régionaux en lien notamment avec l'interordre et le milieu des affaires;
- une connaissance approfondie du territoire desservi par l'Université ainsi que des enjeux spécifiques liés à ces régions;
- une capacité à assurer la promotion et la sauvegarde des intérêts de l'Université.

5. Rectorat

5.1. Doctorats honoris causa

Le recteur présente deux candidatures soumises par le comité de distinctions honorifiques pour l'octroi d'un doctorat *honoris causa* de l'Université du Québec, sous l'égide de l'UQAC, soit celui de Jeanne Blackburn, femme politique, et de Jean-François Lépine, journaliste. Il précise que la santé de Jeanne Blackburn ne lui permettra pas de prendre la parole lors de la collation des grades; un message vidéo sera diffusé ou une personne la représentera à cette occasion. Du côté de Jean-François Lépine, des démarches sont en cours afin de l'inviter le vendredi précédent la collation des grades et d'organiser une activité avec les étudiantes et étudiants du programme Art et technologie des médias (ATM) du Cégep de Jonquière.

RÉSOLUTION CAD-13721

Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec

CONFIDENTIEL

La résolution est **ADOPTÉE à l'unanimité**.

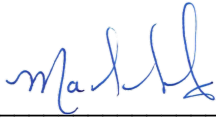
RÉSOLUTION CAD-13722
Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec

CONFIDENTIEL

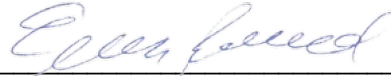
La résolution est **ADOPTÉE** à l'unanimité.

6. Levée de la réunion

Sur proposition de Vincent Morin, la réunion est levée à 9h07.



Marie-Ève Gravel
Présidente



Emily Bouchard
Secrétaire de réunion